

RD-CONGO

LE COURRIER
DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3514 - MERCREDI 19 JUIN 2019

DÉCRISPATION POLITIQUE

Jean-Pierre Bemba
face aux Congolais
dimanche

Dans quatre jours, soit le 23 juin, le président du Mouvement de libération du Congo (MLC) et ex-sénateur, l'opposant Jean-Pierre Bemba, va faire le come-back au pays. L'occasion pour le chairman de s'adresser au peuple congolais sur certaines questions politiques et sociales.

Jean-Pierre Bemba devra notamment éclairer l'opinion sur le rôle qu'il entend jouer face à l'actuel président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, qui doit former un gouvernement en coalition avec son prédécesseur, Joseph Kabila. Mais également, le président du MLC devra clairement retracer les contours de la plate-forme Lamuka que les Congolais ont du mal à définir depuis un certain temps, compte tenu du flou entretenu tout autour, sinon, à l'intérieur de ce regroupement qui a porté l'espoir d'une bonne frange de la population pendant et après les élections de décembre 2018.

Jean-Pierre Bemba

Page 3

COOPÉRATION BILATÉRALE

La BAD va accompagner
la RDC dans ses projets
intégrateurs

Le siège social de la BADI

La volonté de l'institution financière panafricaine a été exprimée par son président, Akinwumi Adesina, lors du forum co-animé, hier, au Kempisky Hotel de Kinshasa, avec le président de la République démocratique du Congo (RDC), Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo. Les échanges ont tourné essentiellement sur le développement du secteur privé.

Cet engagement de la Banque africaine

de développement (BAD) est pris comme une réponse à l'opération de charme menée par la RDC auprès de ses principaux partenaires au développement. Pour le pays, l'organisation de ce forum offre une vitrine en vue de présenter son programme de développement et les cinq secteurs prioritaires, dont l'énergie, l'agriculture, l'industrialisation et l'intégration régionale.

Page 3

HAUT-LOMAMI

La question
des éléphants en
divagation reste pendante

Des éléphants en divagation dans la province de Haut-Lomami

Les mesures urgentes sollicitées auprès du gouvernement central pour des actions humanitaires en faveur de la population victime des dégâts multiformes causés par les pachydermes, dans les territoires de Malemba Nkulu et Bukama, se font attendre. Outre ces dégâts émanant du passage des éléphants, des villages de ces territoires ont connu des catastrophes dues aux pluies diluviennes qui s'y sont abattues. Alors que la session

ordinaire de mars va s'achever à l'Assemblée provinciale, la population de ces entités est désorientée par sa situation actuelle. Plus de trente-cinq mille ménages sont affectés dans ces territoires, soixante-treize mille sept soixante-deux élèves sont en totale déperdition scolaire, 80 % de champs ont été dévastés. Ces éléphants ont également détruit plus de deux mille cinq cents maisons et causé la mort de dix-huit personnes. Page 2

DÉSIGNATION DES MEMBRES DE LA CÉNI

La NSCC refuse de porter la démarche de l'Educiel

Pour Jonas Tshombela, qui dit tenir à associer également leurs pairs des provinces à cet exercice, cette dernière « est une structure de circonstance sans mandat ni qualité ».

Le bureau de la Ceni est en fin mandat. Ce qui oblige les composantes habilitées à mandater leurs membres au sein de cette institution de choisir des personnalités à y affecter. Au sein de la Société civile du Congo, le sujet fait débat. La réunion prévue pour le mardi 18 juin aurait donc comme objectif principal de trouver un terrain d'entente et de désigner des membres à ces postes qui reviennent à cette composante.

Mais la Nouvelle société civile du Congo (NSCC) a, elle, refusé de répondre à l'invitation lancée à cet effet par ses pairs. Elle s'insurge contre cette démarche qui, selon son président, Jonas Tshombela, ne refléterait pas la volonté de toute la société civile, notamment leurs collègues de province. Pour le président de la NSCC, sa structure « n'acceptera jamais cette tentative de s'arroger les droits collectifs au nom de tous par l'Educiel », qui est une structure de

circonstance sans mandat ni qualité.

Dans son communiqué publié le 18 juin 2019, Jonas Tshombela a, en effet, indiqué que la désignation des membres de la société civile n'était pas l'apanage d'une seule société civile à Kinshasa. La NSCC promet, par ailleurs, apporter son soutien aux seuls candidats qui seront issus d'un processus transparent, inclusif et démocratique. Le projet Education civique et observation électorale (Educiel), note-t-on, a été lancé en juillet 2015 par la Ceni, pour sensibiliser les électeurs à la culture électorale. Ce projet avait donc comme objectif d'aider la Ceni et la société civile à veiller à la transparence et garantir un processus électoral apaisé en RDC.

Il est rappelé que le vice-président de la Centrale électorale, Norbert basengezi, avait déposé sa démission le 17 juin à la plénière. Il quitte ainsi la barque alors qu'il doit répondre à certaines questions sur la gestion de cette institution particulièrement des contentieux électoraux où la Ceni a subi plusieurs revers.

Lucien Dianzenza

HAUT-LOMAMI

La question des éléphants en divagation irrésolue à la fin de la session parlementaire

La situation reste pendante dans les territoires de Malemba-Nkulu, Bukama et Kamina, au secteur de Kinda, alors que l'Assemblée provinciale avance vers la clôture de sa première session ordinaire.

Ouverte le 30 mars dernier, la première session de l'assemblée provinciale du Haut-Lomami va s'achever le 30 juin, conformément à l'article 66 de son règlement intérieur. La problématique de la divagation des pachydermes tarde donc à être traitée. Les mesures urgentes sollicitées auprès du gouvernement central pour des actions humanitaires en faveur de la population victime des dégâts multiformes causés se font attendre. Outre ces dégâts, les villages touchés ont également connu des catastrophes dues aux pluies diluviennes qui s'y sont abattues.

La population de ces entités demeure perplexe, désorientée par sa situation actuelle. Plus de trente-cinq mille ménages sont affectés dans les territoires de Malemba Nkulu et Bukama, soixante-treize mille sept soixante-deux élèves sont en totale déperdition scolaire, 80 % de champs ont été dévastés. L'on signale aussi que les éléphants ont détruit plus de deux mille cinq cents maisons et dix-huit personnes ont été tuées.

Les élus locaux dépourvus de moyens financiers

Au terme de la session prévue



Le député provincial Paul Ngoy Nsenga Binthelu et le président de l'Assemblée provinciale du Haut-Lomami, Héritier Katandula Kawinisha

victime des dégâts multiformes causés par les éléphants et les pluies », a laissé entendre Paul Ngoy Nsenga Binthelu, élu local et président de la commission parlementaire chargée de suivre et évaluer les dégâts multiformes causés par les pachydermes et ces précipitations dans le Haut-Lomami. Ce dernier a mené plusieurs démarches auprès des autorités nationales afin d'obtenir leur appui mais rien n'a été fait, plusieurs mois après. Entre-temps, les éléphants continuent de tout détruire sur leur passage, eux qui ont quitté leur milieu naturel, le parc d'Upemba, pour vivre aux alentours des villages.

« Ils sont appelés à déployer des efforts pour obtenir l'appui des gouvernements central et provincial afin de répondre, à travers quelques interventions humanitaires, aux doléances de la popula-

Martin Engimo

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI : Quentin Loubou (Coordination), Duryl Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Engimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC -

Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordonnatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin

Maouakani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moumbélé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : 06 700 09 00 /
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

RDC

Un face-à-face Jean-Pierre Bemba et peuple congolais

Le rendez-vous est pris pour le dimanche 23 juin au terrain du boulevard Triomphal, en face du stade des martyrs de la Pentecôte, dans la commune de Kasa-Vubu.

Treize ans après, l'ex-sénateur congolais, Jean-Pierre Bemba, va directement et sans intermédiaire s'adresser à la population congolaise. Ça sera lors d'un meeting prévu pour le 23 juin. Selon des sources proches du MLC et de la plate-forme Lamuka, ce rassemblement prévu devant le siège interfédéral de son parti consacrera le point de chute de la procession qui sera organisée à l'issue du retour de l'opposant Jean-Pierre Bemba au pays, prévu le même jour. A Kinshasa, les lignes bougent déjà dans la préparation de cet accueil.

Dans cette entrevue avec la population, Jean-Pierre Bemba portera assurément les éclaircissements sur certaines questions dont la population attend les réponses jusqu'à ce jour. Il s'agit notamment du rôle que le président du Mouvement de libération du Congo (MLC), ex-vice-président de la République, ex-sénateur et candidat empêché à la présidentielle du 30 décembre 2018 entend jouer face à l'actuel président de la République, Félix-Antoine



Jean-Pierre Bemba

Tshisekedi, qui doit former un gouvernement en coalition avec son prédécesseur Joseph Kabila.

Dans son compte twitter, annonçant son retour au pays, Jean-Pierre Bemba avait, en effet, promis de retrouver ses compatriotes pour renforcer ensemble l'unité de vue et d'action pour un Congo prospère. «

Mes chers compatriotes. C'est avec joie et enthousiasme que je vous annonce mon retour à Kinshasa, RDC, le dimanche 23 juin 2019 à 10h00. J'ai hâte de vous retrouver pour que nous puissions ensemble renforcer l'unité de vue et d'action pour un Congo prospère», a-t-il écrit. Un intérêt particulier Pour les Kinois, ce retour revêt

un intérêt particulier parce qu'il permettra notamment de définir le rôle que Jean-Pierre Bemba va personnellement jouer. Mais il tracera aussi clairement les contours de la plate-forme Lamuka que les Congolais ont du mal à définir depuis un certain temps, compte tenu du flou qui règne tout autour sinon à l'intérieur de ce regroupement qui a porté l'espoir d'une bonne frange de la population congolaise.

Le retour de Jean-Pierre Bemba au pays est donc vu par les Congolais en général et les Kinois en particulier comme la goutte d'épices qui manquait pour donner la saveur voulue à la nourriture en préparation.

Le 1er août 2018, rappelle-t-on, Jean-Pierre Bemba avait également fait un premier retour triomphal à Kinshasa après plus de onze ans d'absence, dont dix en prison à La Haye, au Pays-Bas.

Il venait d'être acquitté en juin au deuxième degré par la Cour pénale internationale dont la chambre de première instance l'avait précédemment

condamné à 18 ans de prison pour des crimes commis par sa milice en Centrafrique en 2002-2003. Candidat à la présidentielle du 30 décembre 2018, la Ceni avait écarté sa candidature, s'appuyant sur sa condamnation par la CPI. Il avait introduit un recours à la Cour constitutionnelle, mais cette dernière avait confirmé la décision de la Ceni. Ce qui l'avait poussé à coaliser avec d'autres leaders politiques pour soutenir un candidat commun de l'opposition contre le dauphin de Joseph Kabila. Leur entente avait explosé par manque de consensus pour former deux camps, le Cap pour le changement soutenant la candidature de Félix-Tshisekedi, et Lamuka avec Martin Fayulu. Son retour à Kinshasa peut coïncider avec celui d'un autre opposant, membre et coordonnateur de leur plate-forme, Lamuka, Moïse Katumbi, qui avait promis d'incarner une « *opposition républicaine et exigeante* » au président Tshisekedi.

Lucien Dianzenza

COOPÉRATION BILATÉRALE

La BAD va accompagner la RDC dans ses projets intégrateurs

Le président Akinwumi Adesina a confirmé l'appui de son institution lors d'un important forum co-animé avec le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, le 18 juin, au Kempisky Hotel de Kinshasa. Les échanges ont tourné essentiellement sur le développement du secteur privé.

La République démocratique du Congo (RDC) poursuit son opération de charme auprès de ses principaux partenaires au développement, dont la Banque africaine de développement (BAD). Sur invitation du chef de l'Etat, le patron de l'institution financière panafricaine séjourne à Kinshasa depuis le 17 juin, pour des entretiens au plus haut niveau avec les autorités congolaises, notamment le président de la République et le nouveau Premier ministre, Ilunga Ilunkamba.

Cette visite officielle de travail de quatre jours devra ainsi se prolonger théoriquement jusqu'au 20 juin. Dans un communiqué officiel, la BAD place les échanges avec les institutions congolaises sous le signe du plaidoyer mené quant à son rôle

et sa mission à travers son président. Pour son séjour congolais, Akinwumi Adesina est accompagné de l'administrateur pour la RDC, René Obam Nlong, du directeur général de la BAD pour l'Afrique centrale, Ousmane Doré, du directeur général adjoint, Racine Kane, du Responsable-pays, Akoupo Donatien Kouassi et de quelques membres de son cabinet.

A son arrivée, le huitième président du Groupe de la BAD a planté le décor en réaffirmant être à Kinshasa pour « *insuffler une nouvelle dynamique au partenariat bilatéral et explorer des pistes susceptibles de renforcer la croissance économique du Congo* ». A l'instar de la Gambie et du Sénégal où l'institution a contribué significativement à l'érection

d'un pont, la RDC bénéficiera également du même soutien pour ses projets intégrateurs, a-t-il renchéri. « *Ce pays est important pour la banque* », a avoué Akinwumi Adesina.

La RDC prête à saisir l'opportunité

Du côté congolais, cette visite de travail revêt une importance stratégique en cette période où le pays cherche à redynamiser sa coopération bi-multilatérale pour booster son développement. « *Nous mettrons à profit cette visite pour faire un état de lieu de la coopération entre la BAD et la RDC* », annonçait le président Tshisekedi, le 23 mai dernier, soit plusieurs semaines avant l'arrivée d'Akinwumi Adesina dans la capitale congolaise.

Dès lors, l'organisation d'un forum offre une véritable

vitrine au pays pour présenter son programme de développement et les secteurs prioritaires, en l'occurrence l'énergie, l'agriculture, l'industrialisation et l'intégration régionale. Durant de longues minutes, le directeur général de l'Agence nationale pour la promotion des investissements, Anthony Kinzo, a présenté la RDC et son potentiel d'investissements. Le pays a mené des réformes importantes de son climat des affaires au cours de ces dernières années, a-t-il dit.

Lors de sa prise de parole, Felix-Antoine Tshisekedi Tshilombo a rappelé son attachement à l'intégration africaine et au libre-échange : « *Je crois au libre-échange et je crois à l'intégration du continent africain. C'est pour cela que je donne de*

l'importance à nos relations avec nos voisins », a signifié le chef de l'Etat. Il n'a pas manqué de revenir sur le tournant historique important que marque la première alternance politique pacifique entre deux chefs d'Etat en RDC. « *Cela a contribué à améliorer l'image de notre pays. Il y a aussi les potentialités qu'offre notre pays. Le Congo est au centre de l'Afrique et est capable de booster le continent ou une grande partie du continent* », a assuré le président de la République. Pour rappel, la BAD est une institution financière multinationale de développement établie dans le but de contribuer au développement et au progrès social des Etats africains.

Laurent Essolomwa

JOURNÉE DE L'ENFANT AFRICAIN

L'Unicef réaffirme son engagement auprès des tout-petits

La détermination de l'agence onusienne à oeuvrer pour sauver les vies des enfants a été une fois de plus confirmée par son nouveau représentant en République démocratique du Congo (RDC), Edouard Beigbeder, dans son message à l'occasion de la célébration de l'événement en différé, le 17 juin, à Kinshasa.

La Journée de l'enfant africain est célébrée chaque année, le 16 juin. Pour l'édition 2019, elle a été placée sur le thème « L'action humanitaire en Afrique: les droits de l'enfant avant tout ». En rapport avec ce thème, le représentant du Fonds des Nations unies pour

l'enfance (Unicef) a rappelé que la RDC a vécu, durant les deux dernières décennies, des conflits, épidémies et autres catastrophes naturelles qui ont occasionné des crises humanitaires sans précédent.

Les premières victimes de ces crises, a-t-il dit, sont les enfants, surtout les plus vulnérables, vivant dans les lieux les plus pauvres et les plus reculés, et subissant les privations les plus grandes. A titre d'exemple, a-t-il fait savoir, après la crise qui a secoué la région du Kasai, le Bureau de coordination des affaires humanitaires des Nations unies a estimé que 3,8 millions de

personnes dont 2,3 millions d'enfants sont en besoin d'aide humanitaire.

En réponse à ces différentes situations d'urgence et dans les limites des ressources en sa disposition, l'Unicef vient en appui au gouvernement de la RDC par la fourniture de l'eau potable, des vivres et du matériel de secours à la population; la distribution de matériel éducatif et des jeux pour réintroduire une certaine normalité dans le quotidien des enfants, leur permettre d'extérioriser leurs traumatismes et de poursuivre leur scolarisation et leur développement; la prise en charge des enfants

non accompagnés, leur réunification et réintégration auprès de leurs familles. « La Journée de l'enfant africain est une occasion de réaffirmer la nécessité de défendre l'intérêt supérieur de l'enfant à tout moment et en toute circonstance », a déclaré Edouard Beigbeder. Il a saisi cette occasion pour féliciter le ministère du Genre, enfant et famille qui, avec l'appui de l'Unicef, a bien voulu s'engager dans la promotion du droit à la participation des enfants. Il a épinglé notamment l'accompagnement des enfants reporters dans différentes provinces ainsi que l'installation progressive des comités locaux et urbains d'enfants

qui seront effectifs cette année particulièrement dans les provinces de Kinshasa, Équateur, Haut Katanga, Kasai-central et Nord-Kivu.

S'adressant aux enfants, Edouard Beigbeder a indiqué que l'engagement de son institution aux questions qui les concernent, même pendant les crises humanitaires, est capital et va permettre aux différents acteurs de privilégier l'intérêt supérieur de ces derniers lors des interventions. Il a assuré que l'Unicef va continuer, dans les limites de son mandat et de ses ressources, à sauver leurs vies.

Blandine Lusimana

VIE DES CLUBS

FC Saint-Eloi Lupopo dispose désormais d'un comité directeur

L'équipe a mis en place ses instances dirigeantes avec à leur tête l'homme d'affaires français, Pascal Beveraggi, le 18 juin à Lubumbashi, au terme d'une assemblée générale extraordinaire.



Pascal Beveraggi va présider pendant quatre ans aux destinées du FC Saint-Eloi Lupopo

Elu le 19 mai dernier afin de parachever le mandat de l'ancien président, Bokonda Balela, l'homme d'affaires français a conduit le scrutin qui concernait d'autres membres du comité dirigeant.

Me Innocent Kibundulu, délégué de la Ligue nationale de football, a pris part à ces élections qui se sont déroulées dans la quiétude, avec un seul candidat par poste, l'assemblée ayant privilégié l'unité du comité. Ainsi, Coco Nzeba a été élu vice-président, Donat Mulongoy Pandemoya garde le poste de secrétaire administratif des Cheminots de Lubum-

bashi, avec comme adjoint Melo Tshimbadi. L'ancien président du club, Vickbo Kasongo, a été choisi comme membre, en compagnie de Joseph Bertier, Delphin Tshimena et Françoise Kyembe. Serge Moma occupe désormais le poste de trésorier de l'équipe.

Le quorum de l'électorat s'est composé de quarante-huit membres sur cinquante-trois. Les candidats à différents postes ont tous été élus par main levée. Avec un comité au complet, Pascal Beveraggi peut entamer son mandat, lui qui pense offrir au FC Saint-Eloi Lupopo une académie de foot-

ball et un stade dont les travaux de construction pourraient démarrer au mois d'août, a-t-on laissé entendre.

Né le 21 mars 1966, Pascal Beveraggi est un homme d'affaires, président de l'entreprise Beveraggi BTP, créée en 2006. Il a racheté la société minière Mining Company of Katanga devenue NB Mining. Rappelons que le FC Saint-Eloi Lupopo n'a pas pu accéder en finale de la 55e édition de la Coupe du Congo de football, éliminé en demi-finale par le FC Renaissance du Congo, compétition remportée, d'ailleurs, par l'AS Maniema Union.

Martin Engimo

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Musée du Bassin du Congo

galerie CONGO

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES CÉRAMIQUES MUSIQUE

de la Tradition à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Gessou immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville République du Congo.

UNE ADRESSE E-MAIL POUR NOUS ADRESSER VOS ANNONCES PLUS RAPIDEMENT

regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

www.lesdepechesdebrazzaville.fr

LUTTE CONTRE LA DRÉPANOCYTOSE

Le Congo met l'accent sur le dépistage précoce

La célébration dans le pays de la Journée mondiale de la pathologie, le 19 juin, est placée sous le patronage de l'épouse du chef de l'Etat, Antoinette Sassou N'Guesso, présidente de la Fondation Congo Assistance, lauréate 2019 de l'Assemblée mondiale de la santé.

Comme chaque année, la communauté médicale, les associations et les ONG impliquées dans la lutte contre la drépanocytose organisent des activités afin de sensibiliser le grand public à cette maladie. Pour sa part, la Fondation Congo Assistance appelle à renforcer les capacités diagnostiques par le dépistage

précoce, « en vue de proposer aux porteurs du gène un conseil génétique personnalisé et garantir une meilleure prise en charge ».

La drépanocytose est la première maladie génétique au monde. Le trait drépanocytaire touche plus de cent cinquante millions d'individus dans le monde. Elle a été

déclarée problème de santé publique par les Nations unies grâce au plaidoyer mené par l'épouse du chef de l'Etat congolais et l'Organisation internationale de lutte contre la drépanocytose (OILD). Trois cents enfants naissent drépanocytaires chaque année et plus de 50 % d'entre eux n'atteignent pas l'âge de 5 ans.

Au Congo, selon le ministère de la Santé, la pathologie dans sa forme partielle touche 25% de la population et deux enfants sur cent sont atteints dans sa forme totale. Plus de cinquante mille personnes (enfants et adultes) vivent sous cette forme totale, très symptomatique avec un risque élevé de mortalité durant la période infantile.

Le plaidoyer mené par Antoinette Sassou N'Guesso dans la lutte

contre cette maladie, à travers diverses actions, a donné lieu à la construction, à Brazzaville, d'un Centre de référence de la drépanocytose. Un geste qui constitue une réponse à la prise en charge médicale et une manière d'accompagner les malades.

Pour ses efforts consentis dans cette lutte, la première dame du Congo a été distinguée récemment, à Genève, par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), à l'ouverture, le 20 mai, de la soixante-douzième assemblée mondiale de la santé. Auparavant, en juillet 2018, elle avait reçu une distinction d'honneur, à l'occasion de la tenue, à Brazzaville, du congrès africain d'hématologie.

A cette occasion, Antoinette Sassou N'Guesso a réaffirmé sa dé-

termination dans la lutte contre la drépanocytose, les cancers, l'infection à VIH, le paludisme ainsi que dans le bien-être du couple mère et enfant, même s'il existe encore quelques faiblesses aggravées par des difficultés financières. Elle avait exhorté les participants à un sursaut d'effort afin qu'avec l'appui des autres pays, le combat « noble » mené en Afrique soit abouti. « Les premiers Etats généraux mondiaux sur la drépanocytose, organisés en juin 2005, à Brazzaville, nous ont ouvert les yeux et nous ont permis de tracer ensemble de nouvelles perspectives. Au Congo, notre plaidoyer a abouti à la mise en place d'un Centre national de référence de la drépanocytose », avait-elle rappelé.

Yvette Reine Nzaba

« Les premiers Etats généraux mondiaux sur la drépanocytose, organisés en juin 2005, à Brazzaville, nous ont ouvert les yeux et nous ont permis de tracer ensemble de nouvelles perspectives. Au Congo, notre plaidoyer a abouti à la mise en place d'un Centre national de référence de la drépanocytose »

BRÈVES

BURKINA FASO

Le procureur militaire de Ouagadougou a requis la prison à vie pour les généraux Gilbert Dienderé, ex-chef d'état-major particulier de la présidence et Djibrill Bassolé, ancien ministre des Affaires étrangères sous Blaise Compaoré. Le parquet demande aussi que les deux généraux soient destitués de leur grade. Des peines allant de cinq à vingt-cinq ans de prison ferme ont été requises contre plusieurs autres accusés. Les deux principaux accusés du procès du putsch manqué de 2015 au Burkina sont poursuivis pour « attentat à la sûreté de l'Etat », « complicité d'attentat à la sûreté d'Etat », « meurtres », « coups et blessures » et « incitations à commettre des actes d'indiscipline et trahison ». Le procureur estime que le général Gilbert Dienderé est le principal instigateur du coup d'Etat.

ALGÉRIE

Le général Ahmed Gaïd Salah, chef d'état-major de l'armée algérienne, a encore rejeté, le 17 juin, la mise en place d'institutions de transition, réclamée par le mouvement de contestation pour organiser la succession du président déchu, Abdelaziz Bouteflika, qui a démissionné le 2 avril. Une centaine d'organisations de la société civile a proposé une transition de six mois à un an, dirigée par une instance présidentielle ou une personnalité consensuelle, avec un gouvernement chargé de gérer les affaires courantes et l'installation d'une commission indépendante chargée d'organiser la présidentielle. Le Conseil constitutionnel a récemment constaté « l'impossibilité », faute de candidats, d'organiser la présidentielle convoquée le 4 juillet par le chef de l'Etat par intérim, Abdelkader Bensalah, et chargé ce dernier d'organiser un nouveau scrutin.

BÉNIN

Le calme était revenu dans le centre du pays, après une semaine d'affrontements violents entre les forces de l'ordre et des partisans de l'ancien président, Boni Yayi, qui avaient bloqué la principale route du pays. Des négociations, non-officielles, entre les élus locaux, des émissaires du gouvernement, les forces de sécurité et les

« chasseurs » (manifestants armés) se déroulent depuis dimanche à Tchaourou et Savè, où des échauffourées violentes ont fait au moins deux morts côté civil, d'après des témoins, et cinquante policiers blessés, selon le gouvernement béninois. Les violences ont éclaté le 11 juin à Tchaourou, la ville natale de l'ancien président Boni Yayi, après l'arrestation de deux personnes, accusées de violences électorales lors des législatives du 28 avril.

ETHIOPIE

Le patron d'Ethiopian Airlines a rejeté toute erreur du pilote dans le crash d'un de ses Boeing 737 MAX, en mars dernier, et jugé que les accusations d'un parlementaire américain étaient erronées. Lors d'une audition le mois dernier à la Chambre des représentants, le républicain Sam Graves a affirmé que les « faits » conclus des enquêtes sur les récents crashes de Boeing 737 MAX en Ethiopie comme en Indonésie montraient « qu'une erreur du pilote constituait un facteur pour ces accidents mortels ». Le représentant américain a aussi assuré que « des pilotes entraînés aux Etats-Unis auraient réussi à gérer la situation » dans ces deux cas. Après le crash du vol 702 d'Ethiopian, trois cent quatre-vingts avions dans le monde ont été cloués au sol. Cette catastrophe, qui a fait cent cinquante-sept morts, a suscité l'inquiétude sur le système anti-décrochage MCAS qui a été mis en cause. Boeing chiffre à un milliard de dollars le coût de l'immobilisation du 737 MAX.

CÔTE D'IVOIRE

Le pays bénéficiera d'un financement de 133,9 millions de dollars de la part du Fonds monétaire international (FMI). Ce nouveau décaissement sera effectué dans le cadre d'une Facilité élargie de crédit de 889,7 millions de dollars accordée par le FMI au pays en 2016. Le prêt vise à soutenir une forte croissance, assurer la stabilité macroéconomique, réduire la pauvreté et promouvoir l'inclusion. D'après les responsables du FMI, les résultats obtenus dans le cadre de ce programme appuyé par l'institution ont été louables, et tous les critères de performance, sauf un, ont été atteints. Cependant,

le FMI indique qu'il est essentiel pour les autorités ivoiriennes d'assurer un meilleur suivi de la trajectoire de la dette de l'Etat. Depuis 2016, celle-ci est passée de 48,4% du produit intérieur brut à 53,2% en 2018. Cependant en 2019, elle devrait se réduire à 52,5% pour atteindre 49,6% en 2020.

EGYPTE

Au cours des six premiers mois de l'année, le gouvernement allemand a déjà conclu pour près de neuf cents millions de dollars de contrats de vente d'armes avec l'Egypte. D'après le ministère allemand des Affaires économiques, son gouvernement a déjà conclu près de cinquante-six contrats de vente de matériels de défense en 2019. Parmi ceux-ci, treize accords « d'exportation de défense » ont été approuvés par Berlin en faveur de l'Egypte, entre le 1er janvier et le 5 juin. Cette annonce intervient alors que le gouvernement égyptien a multiplié ces dernières années les opérations visant à renforcer son secteur de la défense. Entre 2015 et 2018, l'Egypte a signé pour environ 6,8 milliards de dollars de contrats d'armement avec la France, l'un de ses principaux partenaires en la matière. En 2017, le pays inaugurait la plus grande base militaire d'Afrique à El-Hamam, près d'Alexandrie.

OUGANDA

Le virus Ebola a fait une troisième victime dans l'ouest du pays. Les autorités s'efforcent de contenir l'épidémie apparue en août 2018 en République démocratique du Congo, pays voisin, où elle a déjà fait plus de mille quatre cents morts. Il s'agit du frère de la première victime d'Ebola dans ce pays, décédé le 11 juin à l'âge de 5 ans. Tout comme la grand-mère, le frère de 3 ans a également été testé positif au virus Ebola, le 12 juin. La grand-mère est décédée plus tard le même jour alors que le frère, âgé de 3 ans, est décédé le lendemain. Selon l'Organisation mondiale de la santé, il n'y a pas d'autres cas confirmés de maladie à virus Ebola en Ouganda. Toutefois, « trois cas suspects ont été admis à l'unité de traitement d'Ebola à Buera », a-t-elle indiqué, ajoutant que quatre-vingt-dix contacts sont présentement suivis en Ouganda.

Josiane Mambou Loukoula

CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'Allemagne octroie dix millions d'euros aux pays d'Afrique australe

Le financement au profit du Centre de services scientifiques pour le changement climatique et la gestion adaptative des terres en Afrique australe (Sasscal) permettra la mise en place des projets de recherche et de développement des capacités dans le domaine du changement climatique, en Afrique du Sud, en Angola, au Botswana, en Namibie et en Zambie.

« La mise en œuvre des projets grâce à cette subvention couvrira ces pays qui ont été sévèrement touchés par les effets du changement climatique résultant de la sécheresse, des inondations et des cyclones », a affirmé le Sasscal dans un communiqué.

Ces projets constitueront la deuxième phase du portefeuille de recherche et de développement des capacités mise en œuvre par le centre. La première phase qui avait coûté 23,8 millions d'euros a soutenu quatre-vingt-huit projets de recherche sur les thèmes que sont le climat, l'eau, la sylviculture, l'agriculture et la biodiversité.

J.M.L.

COOPÉRATION

Ouverture de la semaine du Maroc au Congo

L'épouse du chef de l'Etat, Antoinette Sassou N'Guesso, présidente de la Fondation Congo Assistance, a lancé, le 18 juin à Brazzaville, la première édition de la semaine du Maroc, en présence de son Altesse royale, la princesse Lalla Meryem.

L'événement a été marqué, pour sa première journée, par une exposition d'objets d'art valorisant la richesse des deux pays, faisant découvrir aux visiteurs la diversité des métiers et produits artisanaux du Congo et du royaume chérifien. Des échanges et des formations s'en suivront pour les porteurs des projets congolais.

« Le Maroc nous donne aujourd'hui une opportunité d'intensifier notre coopération à travers le brassage entre les forces vives de nos deux peuples », a déclaré, dans son discours, la première dame du Congo, initiatrice de l'événement.

L'expérience du Maroc dans l'économie solidaire et sociale va se décliner pendant quelques jours au Centre international de conférence de Kintélé. Ce sera, a-t-elle assuré, une source d'inspiration « très féconde » pour les artisans, hommes d'affaires et artistes. « Nous osons croire qu'au sortir de cette semaine, nous aurons beaucoup appris des uns et des autres et que les bonnes

pratiques, d'un côté, viendront combler les insuffisances de l'autre. Convaincus que nous continuons le long voyage de solidarité entre nos deux peuples », a conclu Antoinette Sassou N'Guesso.

La fusion des coeurs et des esprits des deux peuples

Louant les efforts consentis par l'épouse du chef de l'Etat pour l'organisation de cette rencontre, le chargé d'affaires de l'ambassade du Maroc au Congo, Abdellatif Seddafi, a indiqué qu'elle scelle la fusion des coeurs et des esprits entre les deux peuples. « Grâce à l'initiative, l'enthousiasme, la motivation de l'épouse du chef de l'Etat, cette semaine se réalise. Elle nous inspire et nous réunit. Ainsi, un rendez-vous est désormais pris. Un rendez-vous donné à la culture, à l'artisanat, à la gastronomie, à la musique, à la création et à l'interaction entre les deux peuples. », a-t-il souligné.

Pour Yvonne Adelaïde Mou-



Visite des stands marocains par l'épouse du chef de l'Etat/Adia-

gani, ministre des Petites et moyennes entreprises, de l'artisanat et du secteur informel, cette rencontre sera mise à profit pour « revisiter et actualiser les accords dans le domaine de l'artisanat en vue de donner un élan à notre coopération ». C'est le lieu, a-t-elle poursuivi, « de renouveler notre

gratitude aux autorités congolaises et marocaines pour avoir rendu possible l'organisation de ce rendez-vous du donner et du recevoir ».

Placé sur le thème « Le Maroc, modèle économique en Afrique : pour une économie solidaire et une intégration régionale », l'événement

visé à renforcer les liens d'amitié et de coopération entre le Maroc et le Congo. Au programme, il y aura des ateliers-conférences sur les grands projets agricoles du royaume chérifien, un marché artisanal ainsi que des soirées musicales et artistiques.

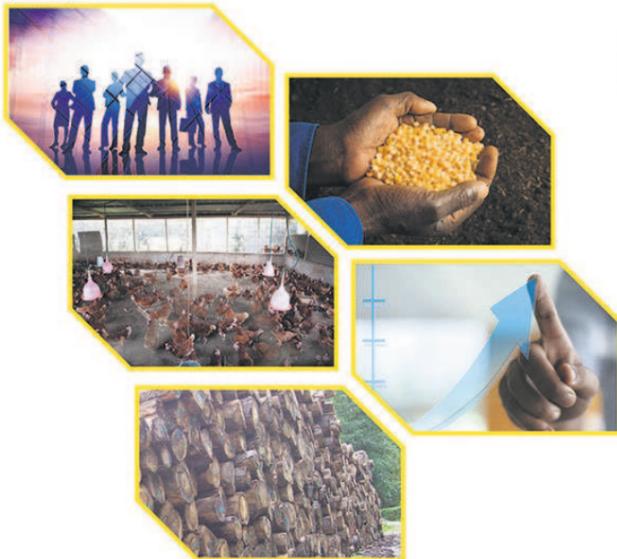
Yvette Reine Nzaba

PROGRAMME
DE RENFORCEMENT
DES CAPACITÉS COMMERCIALES
ET ENTREPRENEURIALES II
PRCCE II

Vous voulez contribuer au développement
du secteur privé au Congo ?

Si vous êtes un prestataire individuel de services,
le PRCCE II a besoin de vous !

Venez partager votre savoir-faire pour renforcer le secteur privé et les PME congolaises en proposant conseils, coaching et formation en gestion, administration et compétences «métier».



Le PRCCE II cible les secteurs de l'agro-alimentaire (transformation du maïs, aviculture, boulangerie et transformation des fruits et plantes), des services aux entreprises et industries, du numérique et du bois.

Retrouvez les conditions de participation et le lien pour déposer vos candidatures

f PRCCE II - République du Congo
Sur demande
✉ prcceii@gmail.com
☎ 06 971 26 18

2 sessions de sensibilisation et d'appui pour vous aider à remplir le formulaire

à Brazzaville le 21 juin et à Pointe-Noire le 25 juin

Pour participer, les prestataires individuels doivent prouver au moins de 6 ans d'expérience générale et de 2 ans d'expérience dans les secteurs cibles pour les appuis métiers.



Un projet Financé par l'Union Européenne

JOURNEE MONDIALE DE LA DREPANOCYTOSE

Mot de remerciement de la première Dame du Congo, Antoinette Sassou N'Guesso, suite à sa distinction par l'Assemblée mondiale de la Santé

Monsieur le Directeur Général de l'Organisation Mondiale de la Santé, Mesdames et Messieurs les Ministres, Distingués Invités, Mesdames, Messieurs,

Il est des moments où dans le parcours d'une vie, le temps semble s'arrêter comme pour nous demander, qu'avons-nous fait individuellement ou collectivement, pour mériter de la reconnaissance de notre prochain. Cette quête de reconnaissance à la vérité, n'a pas été le moteur de mon action. Je n'espérais qu'une chose, que très tard, la postérité retienne la sincérité de mon implication dans la vie sociale. En effet, mon engagement



cela Monsieur André Malraux, avec un cortège de cris de douleurs et de souffrance, venant de Brazzaville au Congo, de Sirpur en Inde, de Bamako au Mali, de Dakar au Sénégal, de Paris

en France ou de New York et Washington aux Etats Unis, pour faire remonter l'écho de cette souffrance, hier encore indicible. Ce cortège n'a jamais été pour moi virtuel, car mes

oreilles ont vraiment entendu ces cris stridents, mes mains ont longuement massé les membres endoloris de mes enfants, mes jambes ont supporté mes va-et-vient inces-

en charge efficace des malades et d'une recherche appliquée, féconde et innovante. Nous souhaitons par conséquent, que la coopération internationale puisse se manifester avec beaucoup d'entrain et que les avancées de toute nature, bénéficient de façon uniforme à tous les malades.

Le monde dans lequel nous vivons, nous apprend chaque jour malgré nos égoïsmes et notre volonté de puissance, que notre destin est commun. Le développement des mobilités qui nous permet de parcourir nos continents dans tous les sens, rend les maladies plus nomades que jamais. Aucune frontière n'est à ce jour hermétique. De la même façon que nous respirons le même air.



dans le combat contre la drépanocytose au début des années 2000 avec ma sœur Viviane WADE, ancienne Première Dame du Sénégal, n'était pas une posture protocolaire. Dans ma chair, j'avais éprouvé la réalité de cette maladie terrible qu'est la drépanocytose et pour laquelle nous n'avions aucune parade, sinon prier pour que les crises ne surviennent pas et l'espoir que cette loterie génétique implacable, ne vienne frapper d'autres familles. J'ai donc voulu profiter de mon statut de Première Dame, pour faire connaître la maladie et la sortir par conséquent, de son anonymat relatif. Inlassablement, partout à travers le monde où ma voix pouvait être entendue, je me suis appliquée à faire vibrer le plaidoyer des malades, de leurs parents et du personnel médical.

Monsieur le Directeur Général, Distingués Invités, Mesdames, Messieurs

Je voulais rentrer dans ce Palais des Nations, paraphrasant en



sants vers les hôpitaux et mon cœur n'espérait qu'une chose, soulager la douleur de ces êtres fragiles, qui suscitaient parfois la colère des autres enfants de la fraternité, croyant qu'ils abusaient de leur souffrance pour capter toute notre attention. Je laisse donc ce cortège à la porte de ce Palais des Nations, pour la simple raison que depuis au moins 20 ans, des grandes victoires ont été enregistrées dans la connaissance de la maladie et de sa prise en charge. Pour plus de 50 millions de malades à travers le monde, des avancées normatives à travers décisions et résolutions sont aujourd'hui indéniables. Au plan thérapeutique, des progrès significatifs certes inégaux, sont désormais à la portée des malades. L'équité voudrait que ces progrès soient partagés par tous et notamment dans les pays les moins nantis où se concentrent la grande majorité des malades. Au Congo, à travers le Centre National de Référence de la Drépanocytose, nous voulons créer les conditions d'une prise

rendons fluide nos échanges et partageons ensemble les avancées multiformes de la science. Pour terminer, je voudrais très sincèrement remercier l'Organisation Mondiale de la Santé, son Directeur Général et sa Directrice Régionale pour l'Afrique, pour cette distinction décernée à ma modeste personne. Elle me conforte davantage dans mon action à l'endroit des malades.

Je voudrais aussi remercier le Président Denis Sassou N'Guesso, pour son appui constant et ses conseils pertinents dans la mise en œuvre de ce combat. Enfin, je remercie toute la communauté scientifique à travers le monde, pour ses efforts constants, allant dans le sens des découvertes thérapeutiques novatrices et de la meilleure prise en charge des malades.

L'Espoir est plus que jamais permis. Vive la coopération internationale. Je vous remercie pour votre attention.

INTERVIEW

Ousmane Doré : « Le processus d'intégration d'Afrique centrale est en marche »

En sa qualité de directeur général de la Banque africaine de développement (BAD) pour l'Afrique centrale, Ousmane Doré a évoqué, en marge des Assemblées annuelles de son institution tenues du 11 au 14 juin à Malabo, en Guinée équatoriale, les stratégies mises en place pour relever le faible rythme d'intégration au sein de la zone qui traîne encore le pas, même en termes du volume du commerce inter-régional.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : Quelle est votre appréciation de l'intégration en Afrique centrale ?

Ousmane Doré (O.D.) :

Le processus d'intégration est en cours puisqu'il relève de la vision des chefs d'Etat africains depuis les indépendances d'intégrer ce continent afin de tirer profit du vaste potentiel que regorge cette partie du monde. Pour l'Afrique centrale en particulier, nous sommes partis du constat que le rythme de l'intégration est encore faible, même lorsqu'il est mesuré par le volume du commerce intra-régional qui reste aux environs de 6% par rapport à une moyenne de 17% en Afrique, ce qui signifie qu'il y a encore du chemin à faire.

Pour cela, la BAD a élaboré une stratégie très robuste d'intégration de cette zone, laquelle a été publiée pendant les 54es Assemblées annuelles de Malabo, en partenariat avec les Etats membres et les communautés économiques, à savoir la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale et la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale. Ceci étant, on peut dire



Ousmane Doré, directeur général de la BAD pour l'Afrique centrale/ guy-gervais Kitina (Adiac)

que le processus est en marche et la banque dispose d'un portefeuille de près d'un milliard de dollars d'engagement sur les opérations régionales.

Cette nouvelle stratégie décline un programme indicatif des projets se chiffrant à près de 4,4 milliards de dollars sur les trente opérations que nous comptons mener pendant les sept prochaines années.

L.D.B. : Quels sont les projets phares de cette stratégie pour l'Afrique centrale ?

O.D. : Dans le cadre du programme indicatif régional figurent des projets intégrateurs

de grande envergure qui sont de nature à transformer structurellement les économies de cette sous-région et de promouvoir cette intégration.

Je parlerai en premier du pont routier entre les deux Congo qui est finalement arrivé à un accord de mise en œuvre en 2018. Il y a aussi le corridor 1300 km qui est un projet multimodal avec une composante routière devant relier quatre pays en allant de Ouesso-Bangui-Baïnakoro jusqu'à

N'Djamena. Les études y relatives sont bouclées et nous sommes actuellement dans la phase d'une table ronde qui aura lieu en automne prochain.

L.D.B. : Y a-t-il, en ce qui concerne le volet énergie, un projet que votre institution soutient dans cette zone ?

O.D. : Il s'agit du projet du grand Inga, un barrage hydro-électrique qui a une vaste capacité pour lequel la banque a financé les études pour la phase III qui devait se chiffrer à 4800 mégawatts. Maintenant, il est question d'aller à une plus grande production de l'ordre

de 10 000 mégawatts, d'où le dialogue avec les nouvelles autorités de la RDC afin de voir comment nous allons nous engager dans le cadre de ce projet qui est non seulement régional mais continental, car il permettra de résoudre énormément le déficit énergétique en Afrique.

L.D.B. : Comment faire face à la question des groupes terroristes qui passent d'une frontière à l'autre dans cette intégration de l'Afrique ?

O.D. : En dépit du contexte de fragilité lié à l'insécurité, la région est véritablement engagée dans cette intégration. Cette fragilité constitue effectivement un facteur de la latence du faible rythme constaté en Afrique centrale. Pour cette raison, la banque travaille avec les autres partenaires pour prendre en compte la dimension sécuritaire dans l'ensemble des projets et programmes élaborés ; cas du Tchad.

Etant conscients de ce fait, nous avons deux piliers dans cette stratégie dont le renforcement des infrastructures et la mise en œuvre en profondeur des réformes pour réduire substantiellement le niveau de pauvreté, en créant le développement pour permettre aux jeunes de s'occuper et de tourner le dos à la violence ou à se lancer dans la traversée de la méditerranée au péril de leur vie.

L.D.B. : Selon les prévisions de la BAD, à quelle échéance peut-on parvenir à l'intégration de toute l'Afrique, en rapport avec la Zone de libre-échange continentale (Zlec) ?

O.D. : Les politiques décident sur les réformes puisque l'initiative de la Zlec a été adoptée en mars dernier, mais il a fallu attendre jusqu'en mai pour atteindre le quorum, ce qui va donc permettre sa mise en œuvre effective en juillet prochain.

À mon avis, toutes les études faites et au regard des acquis de ce continent, une fois la Zlec entrée en vigueur, il va y avoir une augmentation du commerce inter-régional avec une abolition des lignes tarifaires sur près de 90% des produits.

En ce qui concerne l'échéance, elle se situe dans l'agenda 2063 de l'Union africaine et attendons donc de voir où se situera l'Afrique à cet horizon. Toutefois, si chacun joue son rôle, nous pensons que le continent pourrait atteindre un produit intérieur brut de près de 3,3 millions de dollars. En sus d'une population qui va avoisiner celle de la Chine, nous pensons que l'Afrique sera au rendez-vous du développement et de la transformation économique puisque dotée d'immenses ressources.

Propos recueillis par Guy-Gervais Kitina

ECONOMIE NUMÉRIQUE

Une délégation d'entreprises congolaises en France pour assoir des partenariats

Une vingtaine d'entreprises, un incubateur, des représentants de l'Agence de régulation des postes et communications électroniques et du patronat de la Chambre de commerce séjournent depuis le 17 juin, en France, pour consolider le Club Congo-France numérique, un groupement d'acteurs exerçant directement ou indirectement dans ce domaine dans les deux pays.

Plusieurs axes sont inscrits à l'ordre du jour de la semaine de travail de la délégation conduite par Luc Missidimbazi, conseiller aux postes, télécommunications et numérique du Premier ministre. Outre les entretiens avec divers partenaires et des syndicats d'entreprises du numérique, à Bercy, au ministère de l'Economie, la délégation s'entretiendra avec la Banque de France, dans le cadre des financements des entreprises et leur structuration. Une rencontre avec les entreprises et les petites et moyennes entreprises du département des Yvelines est prévue dans le même élan que celle avec les sociétés de la diaspora congolaise. Le but est de créer et de promouvoir un réseau d'échanges pour développer des synergies dans le secteur du numérique entre la France et le Congo. Le séjour de travail de la délégation congolaise mettra, par ailleurs, un accent sur les préparatifs du sommet France-Afrique de 2020 avec en toile de fond le

développement du numérique.

Un mémorandum d'entente avait été signé, le 15 avril à Brazzaville, entre les entreprises congolaises et françaises évoluant dans le

secteur, dans le cadre de la mise en œuvre effective du Club Congo-France numérique.

Consenti en marge de l'Osiame business forum qui s'est tenu à

Brazzaville, en avril dernier, l'accord avait marqué le début des activités du Club Congo-France numérique qui se veut être un espace de convergence d'affaires

et d'opportunités pour les entreprises des deux pays.

Il a été signé par Yann Le Guen de Group Vivendi Africa et Véronique Paraiso de Sofrecom, pour la partie française, et Omer Crépin Nguimbi d'Infracom ainsi que Luc-Emmanuel Zanghieri d'Ofis, pour la partie congolaise. La cérémonie s'était déroulée en présence du Premier ministre, Clément Mouamba, des ministres en charge de l'Economie numérique et de l'Enseignement technique, professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi, ainsi que de l'ambassadeur de France au Congo, du président de la Chambre de commerce de Pointe-Noire et des représentants et dirigeants d'entreprises du secteur du numérique.

La mission qu'effectue la délégation congolaise en France constitue le premier acte de cet accord qui vise, entre autres, à promouvoir et structurer la filière du numérique au Congo, en plus d'être un espace d'échange.

Quentin Loubou



La signature de l'accord créant le Club Congo-France Numérique, le 15 avril 2019

ENTREPRENEURIAT

Des jeunes des deux Congo édifiés sur le leadership

Le Rotary international clubs du Congo et de la République démocratique du Congo Ouest district 9150 a invité, le 15 juin, la couche juvénile des deux pays à devenir des leaders, lors d'un séminaire de formation organisé à Brazzaville sur le thème « Leadership et responsabilité sociétale ».

L'objectif a été de développer les aptitudes des participants sur le leadership, a expliqué le président du Rotary club Brazzaville Djoué doyen, Thierry Mbemba.

La formation s'inscrivait dans le cadre du programme dénommé « Ryla : Rotarien young leadership award », portant sur le leadership, les compétences professionnelles et l'épanouissement personnel, a-t-il poursuivi, ajoutant que ce programme met l'accent sur l'importance du service, de l'éthique et la paix.

Les jeunes ont bénéficié des connaissances sur le leadership ou comment devenir un leader ainsi que sur la vie de l'entreprise.

La communication sur le module du leadership leur a permis d'être éclairés sur les éléments fondamentaux dans le domaine. Le thème a été développé par le président directeur général Roland Rizet, qui a défini le profil d'un leader et donné la différence entre le leader et le manager. Le leader, a-t-il dit, est un individu capable d'amener ou de conduire les autres à un but précis, tandis que le management est un processus de



Les participants à la formation sur le leadership/DR

planification, d'organisation de direction et de contrôle concernant toutes activités d'utilisation des ressources menées en vue de réaliser les objectifs de rendement, a-t-il précisé. Selon lui, le leader est proactif et doit avoir une vision claire, une bonne compétence en la matière. Il doit développer son empathie et savoir communiquer clairement.

L'administrateur directeur général Hyacinth Defoundux a invité, à son tour, les jeunes à lutter contre les actes inciviques, dans sa communication sur le thème « Le leadership et le civisme ». La perte de l'ordre établi au niveau de la famille, la non application des lois et règlements, a-t-il expliqué, conduisent à la dépravation des mœurs.

En ce qui concerne la communication sur « Prendre la parole en public », développée par l'administrateur directeur général Célestin Tangamo, les enseignements ont permis aux participants de vaincre la peur, d'adopter de bonnes attitudes ainsi que d'avoir une bonne culture générale pour captiver leur auditoire.

Les travaux en atelier ont por-

té à cette même occasion sur la gestion des conflits en entreprise dans le domaine des ressources humaines, des relations extérieures, des résultats de l'entreprise ainsi que sur la gestion des conflits dans l'entreprise en tant que salariés. Notons que les jeunes ont exploré les actes inciviques observés dans la société.

Lydie Gisèle Oko

COMMUNIQUÉ

Le directeur des Examens et concours de l'enseignement général informe les candidats aux différents examens (CEPE, BAC et BEPC), campagne 2019 qu'il est strictement interdit de détenir dans les centres d'examen, le téléphone portable, les calculatrices programmables ou tout autre objet susceptible de favoriser la fraude.

Tout contrevenant sera sévèrement sanctionné et verra son objet confisqué sans recours.

Les parents d'élèves, les chefs d'établissement, les inspecteurs, les directeurs départementaux et les enseignants sont tous tenus d'en faire large diffusion et de veiller à l'application de cette directive en prévision de tous les cas de fraude.

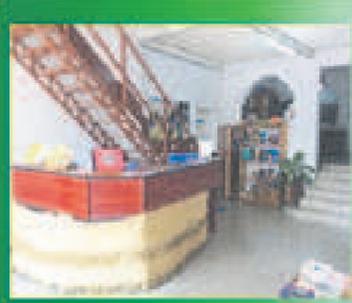
Jean-Pierre Mbenga

LIBRAIRIE LES MANGUIERS



**LIBRAIRIE
LES MANGUIERS**

Un **Espace de Vente**
Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.












Un **Espace culturel** pour vos **Manifestations**
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces

SÉCURITÉ CIVILE

Les sapeurs-pompiers renforcent leurs capacités en prévention appliquée

Un stage a été récemment organisé à l'endroit des pompiers pour leur permettre de mettre à jour leurs connaissances en matière de planification des actions de prévention et d'intervention dans les établissements publics.

La formation qu'ont suivi les sapeurs-pompiers a porté, entre autres, sur la desserte et façade accessible, le désenfumage et la ventilation opérationnels, l'évacuation différée, les plans des établissements répertoriés, la spécificité des établissements de type, a expliqué le colonel Jean Londé dans le mot du stagiaire. Le formateur venu de France, le lieutenant Philippe Rivière, a reconnu à l'issue du stage le professionnalisme des agents de la sécurité civile du Congo. « Ils sont performants, très motivés et déterminés à sécuriser la population et leurs biens. Cette formation nous a permis de leur faire voir tout le savoir-faire qu'ils détenaient déjà en grande partie », a-t-il indiqué en soulignant que la Direction générale de la sécurité dis-



Photo de famille entre formateur et stagiaires

posera des interventionnistes de plus en plus compétents. Pour sa part, l'attaché de sécurité intérieure près l'ambassade de France au Congo, Laurent Klimt, a souligné l'importance de cette formation en précisant qu'il est nécessaire d'harmoniser le savoir

avec l'évolution des nouvelles techniques. « Cette formation qui vient de prendre fin sera suivie d'une suite de formation afin que vous alliez jusqu'au bout de la démarche engagée avec l'appui de la France », a-t-il promis en réitérant l'engage-

ment du ministre de l'Intérieur français aux côtés notamment de la sécurité civile congolaise.

Le directeur général de la Sécurité civile, le général Albert Ngoto, a salué la qualité de la coopération avec la France à travers cette formation dont

la population congolaise est le bénéficiaire final puisque les stagiaires et l'ensemble de la corporation des sapeurs-pompiers sont à leur disposition nuit et jour. « Ce stage, sur la prévention appliquée à l'opération, répondait à une demande de notre part à l'endroit du service de la coopération internationale de l'ambassade de France pour permettre de disposer des techniciens de haut niveau en matière de gestion des risques liés aux édifices publics », a-t-il déclaré. La Direction générale de la sécurité civile poursuivra assurément l'œuvre de formation de ses hommes avec l'appui de ses partenaires pour la sécurité de la population et de leurs biens encore que la France un des partenaires s'est déjà prononcée dans ce sens.

Rominique Makaya

SANTÉ PUBLIQUE

Les hépatites virales en régression dans la région africaine

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a présenté ce constat, le 14 juin à Brazzaville, en affirmant que trois seulement des quarante-sept pays qui constituent sa région Afrique sont en voie d'éliminer l'hépatite virale.

Dans la région africaine, l'hépatite touche une personne sur quinze. Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), mourir d'une hépatite virale en Afrique devient une plus grande menace que mourir du sida, du paludisme ou de la tuberculose. « Cette analyse est la première à étudier chaque pays de la région africaine et à évaluer les progrès vers l'objectif de sauver la vie de plus de deux millions d'Africains qui pourraient développer une hépatite B ou C progressive au cours de la prochaine décennie si ces pays n'intensifient pas leurs efforts », d'après le Dr Matshidiso Moeti, directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique.

Le classement sera présenté lors du premier sommet africain sur l'hépatite qui se tiendra à Kampala, en Ouganda, du 18 au 20 juin. Il fournit des informations vitales sur l'état de la réponse régionale à l'hépatite, mesurant les progrès réalisés par rapport au cadre d'action pour la prévention, le traitement et les soins de l'hépatite virale dans la région africaine (2016-2020). Il a été créé pour guider les États membres dans la mise en œuvre de la Stra-

tégie mondiale du secteur de la santé concernant l'hépatite virale, qui prévoit l'élimination de cette maladie d'ici à 2030 (définie comme une réduction de 90 % des nouveaux cas et de 65 % des décès).

Par année, plus de deux cent mille personnes meurent en Afrique de complications liées aux hépatites virales B et C, dont la cirrhose et le cancer du foie. Soixante millions de personnes dans la région Afrique de l'OMS vivaient avec une hépatite B chronique en 2015. Plus de 4,8 millions d'entre elles sont des enfants de moins de 5 ans. Dix autres millions sont infectés par l'hépatite C, probablement en raison de pratiques d'injection non sécurisées dans les établissements de santé ou au sein des communautés.

En outre, l'analyse démontre que vingt-huit pays ont élaboré un plan stratégique national de lutte contre l'hépatite virale ; cependant, la plupart sont encore à l'état de projet et treize seulement ont été officiellement publiés et diffusés. L'OMS est un partenaire majeur dans la riposte régionale, notamment par l'élaboration des politiques et en fournissant un appui technique et financier

ainsi qu'un renforcement des capacités pour une riposte régionale coordonnée.

D'importantes lacunes dans le dépistage de l'hépatite

Seuls 15 % des pays (soit sept sur quarante-sept) mènent des efforts de prévention avec une couverture nationale de plus de 90 % de la dose de vaccin contre l'hépatite B à la naissance et de la vaccination pentavalente infantile. Il existe d'importantes lacunes dans le dépistage et le traitement de l'hépatite, avec notamment moins de huit pays qui offrent des tests et des traitements subventionnés pour l'hépatite virale. L'Ouganda a lancé un traitement gratuit contre l'hépatite B à l'échelle nationale et le Rwanda fournit un traitement gratuit pour l'hépatite B et l'hépatite C. Ces deux pays se font les champions de la réponse régionale et sont sur la bonne voie pour atteindre les objectifs du Cadre 2020 en matière de dépistage et de sensibilisation communautaire.

L'administration de la vaccination contre l'hépatite B à la naissance et en bas âge est le moyen le plus efficace d'arrêter la transmission du virus, car

95% du fardeau des maladies chroniques est dû aux infections chez les enfants, acquises avant leur cinquième anniversaire, y compris la transmission mère-enfant.

Malgré le faible coût de la vaccination à la naissance - moins de 0,20 dollar américain par enfant -, seuls onze pays de la région africaine suivent ce protocole. L'un de ces pays est le Cap-Vert, où le gouvernement a mobilisé des ressources financières et atteint une couverture vaccinale de 99% à la naissance.

Plus de quatre millions de personnes dépistées en Ouganda

En Ouganda, où plus de 6 % de la population est infectée, l'engagement de mettre fin à l'hépatite a été pris par la société civile et grâce à une forte volonté politique, le pays est devenu l'une des premières nations africaines à financer une mobilisation nationale contre l'hépatite B.

Avec des investissements d'environ trois millions de dollars par an, l'Ouganda s'est lancé dans un programme massif et gratuit de dépistage de l'hépatite B en 2015. Le pays a éga-

lement organisé une vaste campagne de mobilisation et de sensibilisation communautaire. Plus de quatre millions de personnes ont fait l'objet d'un dépistage. Plus de 30 % de la population infectée par le virus de l'hépatite B sont maintenant au courant de leur état et peuvent accéder à des services de traitement complets, y compris des médicaments gratuits. Un résultat qui va au-delà des objectifs assignés pour 2020 en matière de dépistage et de sensibilisation. Il reste cependant beaucoup à faire pour atteindre les objectifs en matière de traitement.

« Il est tout à fait approprié que le premier sommet africain sur l'hépatite se tienne en Ouganda », souligne le Dr Moeti. « Le pays a de superbes leçons à partager, et nous appuyons ces échanges importants, car ils aident à élaborer des politiques fondées sur des données probantes et à promouvoir des partenariats pour une action plus concertée contre l'hépatite virale dans la région africaine. C'est la démonstration même qu'il est possible de vaincre cette maladie », a-t-elle assuré.

Fortuné Ibara

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL 2019

Pas assez de candidats libres

Dans le cadre de la lutte contre la fraude scolaire, les candidats libres qui se déplaçaient d'une localité à une autre pour permettre à d'autres personnes de passer les épreuves à leur place ont été mis à l'écart. Le nombre est donc passé de 22 898 en 2018 à 10 597 à la session de cette année, dont les épreuves ont été lancées le 18 juin par le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso.

Les épreuves du baccalauréat session de juin 2019 se déroulent normalement. 74 216 candidats passent cet examen d'Etat qui ouvre les portes de l'université, repartis en cent quatre-vingt-dix-sept centres sur toute l'étendue du territoire national. « Les exercices qui constituent le sujet des mathématiques reflètent les notions étudiées en classe. Le fait que la première épreuve soit abordable donne de l'espoir pour la suite », a déclaré le candidat welson Mowele, lors du lancement des épreuves au lycée de la Révolution.

Après cet établissement, le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation est passé par les lycées A. A Neto, Javouhey et Mafouta pour témoigner aux candidats le soutien du gouvernement en les mettant en confiance. « La capacité d'un pays à organiser le baccalauréat est la preuve de la stabilité de la gestion saine des secteurs sociaux dont celui de l'éducation », a fait savoir Anatole Collinet Makosso. Il était accompagné, entre autres, des présidents des Commissions éducation de l'Assemblée nationale et du Sénat, du préfet de Brazzaville, du conseiller spécial du président de la Répu-



Les candidats en plein examen au lycée de Mafouta

blique à l'éducation...

A la Maison d'arrêt, cinquante-quatre candidats passent les épreuves dans les séries A et D. « En organisant les examens en milieu carcéral, le Congo donne la possibilité à tous les citoyens de continuer à apprendre, conformément à l'Objectif de développement durable n°4 à travers lequel les Nations unies appellent les Etats à garantir l'apprentissage aux citoyens tout au long de la vie », a indiqué le ministre qui se considère comme le premier des candidats en reconnaissant qu'il a lui aussi l'obligation des résultats.

Certains candidats libres court-circuités

L'année dernière, 79 512 candidats se sont présentés au baccalauréat. Le chiffre est descendu à 74 216 cette année. L'écart est donc de 5 296 candidats. Ce nombre n'est pas une déperdition, mais plutôt le taux des candidats écartés. Selon le ministre, le travail de dénonciation sur la lutte contre la transhumance a porté ses fruits. Les choses ont été organisées de telle sorte que tout candidat libre se fasse enregistrer et immatriculer à la Direction générale de l'éducation non formelle. Celle-ci a eu la charge de

s'assurer des conditions requises pour être candidat libre en tenant compte de l'âge notamment. Ainsi, les candidats qui avaient l'âge requis et qui réunissaient d'autres critères pour être candidats officiels n'ont pas pu se justifier.

« Ce sont les élèves qui fuient les établissements scolaires où ils ont fréquenté pour s'inscrire dans des écoles des autres localités où ils ne sont pas connus. De la sorte, ils se faisaient remplacer par d'autres personnes qui composaient à leur place », a expliqué Anatole Collinet Makosso.

C'est donc cette pratique

frauduleuse qui a été stoppée et qui explique le fait que le nombre des candidats libres soit réduit de moitié cette année. Par ailleurs, l'instauration de la carte magnétique numérisée a permis de suivre les élèves depuis le premier trimestre afin d'éviter les inscriptions frauduleuses maîtrisées. Une manière de court-circuiter l'industrie de la fraude.

Le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation a souhaité bonne chance aux candidats pour la suite du baccalauréat, tout en espérant avoir de bons résultats à l'issue de cette évaluation.

Rominique Makaya



Les Petits déjeuners Management



Brazzaville, Mercredi 26 Juin 2019 / Radisson Blu / 08h00

Thème:

**Réussir sa transformation numérique:
un projet d'entreprise entre technologie et management 2.0**

RSVP:
01 955 55 55

Sur invitation uniquement

EGYPTE 2019

Le Burundi pour faire durer le plaisir (groupe B)

Les Hirondelles du Burundi, qui disputeront la première Coupe d'Afrique des nations (CAN), n'auront rien à perdre en Egypte. Les coéquipiers de Saïdo Berahino doivent profiter au maximum de l'événement et jouer crânement leur chance dans un groupe abordable.

Bourreau du Gabon dans le groupe C des éliminatoires de cette CAN 2019, le Burundi est vraisemblablement resté sur sa bonne dynamique : après un nul 1-1 face aux Fennecs d'Algérie, les Hirondelles ont résisté face aux Aigles de Carthage de Tunisie, dans ses retranchements, lundi soir (1-2), avec une égalisation sublime de Cédric Amissi au sortir d'un beau mouvement collectif.

Olivier Niyungeko, le sélectionneur burundais, a fait appel à ses cadres habituels (Nizigiyimana, cinquante-sept capes, Duhayindavyi, quarante-trois capes, Abdul Razak, quarante et une sélections) et nouveaux (Berahino, Mohamed Amissi, Kamsoba, Sabumukaba, Birigimana ont tous moins de dix sélections).

Quatorze éléments évoluent en Afrique, quatre dans le Golfe, un en Australie et quatre en Europe, dont deux anciens internationaux anglais en catégories de jeunes, Berahino et Birigimana, qui symbolisent les ambitions et la jeunesse de cette équipe (treize éléments ont 25 ans ou moins).

Au menu, le Burundi débutera par le Nigeria le 22 juin, avant le duel des novices face à Madagascar (27 juin) puis la Guinée (30 juin).

Les vingt-trois Hirondelles du Burundi

Gardiens : Mac Arthur Arakaza (Lusaka Dynamos/Zambie), Jonathan Nahimana (KMC/Tanzanie), Justin Ndikumana (Sofapaka/Kenya).

Défenseurs : Christophe Nduwarugira (Amora FC/Portugal/4e division), Abdul Karim Nizigiyimana (Vipers SC/Ouganda), Frédéric Nsabayumva (Chippa United/Afrique du Sud), David Nshimirimana (Mukura/Rwanda), Omar Ngando (AS Kigali/Rwanda), Moussa Omar (Sofapaka/Kenya).

Milieux : Gaël Bigirimana (Hibernian/Ecosse), Gaël Duhayindavyi (Mukura/Rwanda), Pierre Kwizera (Al-Orouba/Oman), Mustafa Francis (Gor Mahia/Kenya), Shassiri Nahimana (Al-Mujazal/Arabie Saoudite), Enock Sabumukama (Zesco United/Zambie).

Attaquants : Saïdo Berahino (Stoke City/Angleterre/2e division), Laudit



Le onze de départ du Burundi, lundi soir, contre la Tunisie (facebook)

Mavugo (NAPSA Stars/Zambie), Fiston Abdoul Razak (JS Kabylie/Algérie), Elvis Kamsoba (Melbourne Victory/Australie), Cédric Amissi (Al-Taawoun/Arabie Saoudite), Shabani Hussein (Ethiopian Coffee/Ethiopie), Mohamed Amissi (NAC Breda/Pays-Bas), Selemari Ndikumana (Al-Adalh/Arabie saoudite).

Les Super Eagles du Nigeria sans Iheanacho (groupe B)

Sacrés en 2013, mais absents en 2015 et 2017, les Super Eagles font leur retour sur la scène continentale. Sans Kelechi Iheanacho.

Si le jeune buteur de Leicester pèse déjà huit buts en vingt-cinq sélections, il sort d'une morne saison avec la formation anglaise (un but en trente matchs de Premier League). Ce qui a convaincu Geront Rohr de se passer de ses services.

En revanche, le vétéran et capitaine Obi Mikel, les offensifs Musa, Ighalo et Iwobi ainsi que le local Uzenwa seront bien présents.

Arrivée en tête du groupe E, après un coude-à-coude disputé avec l'Afrique du Sud, la sélection nigérienne a ponctué sa préparation par deux matchs amicaux contre le Zimbabwe (0-0) puis le Sénégal (0-1).

Après un Mondial 2018 en demi-teinte (une seule victoire), les Super Eagles voudront retrouver leur rang de grand d'Afrique en Egypte. Il faudra pour cela sortir du groupe B composé du Burundi (22 juin), la Guinée (26 juin) et Madagascar (30 juin).

Les vingt-trois Super Eagles du Nigeria

Gardiens : Daniel Akpeyi (Kaizer Chiefs/Afrique du Sud), Ikechukwu Ezenwa (Katsina United), Francis Uzo-

ho (Anorthosis Famagouste/Chypre).

Défenseurs : Olaoluwa Aina (Torino/Italie), Chidozie Awaziem (Rizespor/Turquie), Leon Balogun (Brighton/Angleterre), Jamilu Collins (Paderborn/Allemagne/2e division), William Troost Ekong (Udinese/Italie), Kenneth Omeruo (Leganes/Espagne), Abdullahi Shehu (Bursaspor/Turquie).

Milieux : Oghenekaro Etebo (Stoke City/Angleterre/2e division), John Obi Mikel (Middlesbrough/Angleterre/2e division), Ahmed Musa (Al Nassr/Arabie saoudite), Wilfred Ndidi (Leicester City/Angleterre), John Ogu (Hapoel Be'er Sheva/Israël).

Attaquants : Samuel Chukwueze (Villarreal/Espagne), Odion Ighalo (Shanghai Shenhua/Chine), Alex Iwobi (Arsenal/Angleterre), Samuel Kalu (Girondins Bordeaux/France), Paul Onuachu (Midtjylland/Norvège), Henry Onyekuru (Galatasaray/Turquie), Victor Osimhen (Charleroi/Belgique), Moses Simon (Levante/Espagne).

Le Mali de Marega évite la suspension (groupe E)

Les instances nationales du football ont adopté, le 15 juin, de nouveaux statuts conformes à ceux de la Fédération internationale de football association (Fifa), évitant de justesse une suspension qui aurait empêché les Aigles du Mali de participer à la CAN (21 juin-19 juillet), où ils seront emmenés par l'attaquant vedette du FC Porto, Moussa Marega.

Le Mali était empêtré depuis 2017 dans un conflit avec la Fifa, qui reprochait au pouvoir politique de s'être ingéré dans la gestion de la Fédération malienne de football (Fémafot).

Lors d'une assemblée générale ordinaire

de la Fémafot, samedi soir, de nouveaux statuts ont été adoptés à 23h17, quelques minutes avant l'échéance fixée par l'instance faïtière du football mondial.

«Hier, tard dans la nuit, avec les acteurs du football malien, nous avons trouvé la voie pour une sortie de crise heureuse : les nouveaux statuts de la Fémafot ont été votés à l'unanimité. Bientôt la reprise du championnat et une assemblée générale électorale (d'un nouveau comité exécutif, NDLR) dans les deux mois qui suivent», a écrit sur Twitter le ministre des Sports, Arouna Modibo Touré, très impliqué dans les discussions.

Le championnat malien avait été arrêté en 2017 et n'a pas été disputé en 2018-2019. Le Mali a publié, dans la foulée, la liste officielle de ses vingt-trois sélectionnés pour la CAN, alors que l'équipe est en stage de préparation au Qatar.

Le fer de lance sera l'attaquant Moussa Maréga, auteur de six buts en Ligue des champions et de onze en championnat avec le FC Porto cette année.

La sélection comprend également le jeune Sékou Koïta, auteur d'une bonne prestation au mondial des moins de 20 ans qui vient de se disputer en Pologne, ainsi que la nouvelle recrue du Southampton, Moussa Djénépo (ex-Standard de Liège).

Lesvingt-trois Aigles du Mali

Gardiens : Djigui Diarra (Stade malien de Bamako), Ibrahima Mounkoro (Tout Puissant Mazembé/RDC), Adama Keïta (Djoliba AC).

Défenseurs : Molla Wagué (Nottingham Forest/Angleterre/2e division), Hamari Traoré (Rennes/France), Falaye Sacko (Guimaraes/Portugal), Massadio Haïdara (Lens/France/2e division), Youssouf Koné (Lille/France), Mamadou Fofana (Metz/France), Boubacar Kiki Kouyaté (Troyes/France/2e division).

Milieux : Diadié Samassékou (Salzbourg/Autriche), Amadou Haïdara (Leipzig/Allemagne), Cheick Doucouré (Lens/France/2e division), Lassana Coulibaly (Rangers/Ecosse), Adama Traoré (Cercle de Bruges/Belgique).

Attaquants : Moussa Djénépo (Southampton/Angleterre/2e division), Moussa Doumbia (Reims/France), Abdoulaye Diaby (Sporting/Portugal), Moussa Maréga (Porto/Portugal), Kalifa Coulibaly (Nantes/France), Adama Niane (Charleroi/Belgique), Adama Traoré (Orléans/France/2e division), Sékou Koïta (Wolfsberg/Autriche).

Camille Delourme avec AFP

CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle

KASSA-Grâce Rebecca

Je désire être appelée désormais

KAPENDA KASSA-Grâce Rebecca.

Toute personne justifiant d'un

intérêt légitime pourra s'opposer

dans Un délai de trois mois.

REMERCIEMENTS

Très touchées par les nombreuses marques de sympathie et d'affection qui leur ont été témoignées lors du décès de la veuve Oloumba née Hélène Boribongo, survenu le 29 mai 2019 à Ankara, en Turquie, dans sa 73^e année, les familles Oloumba, Etokabeka, Owamba, Daniel Ewokoli, Camille Bongou, Georges Mabona, Indoti et Mélanie Edzoko remercient sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, se sont associées à leur peine.

« À Dieu nous sommes, à Lui nous retournons. Puisse le Tout-Puissant recevoir en Sa Sainte Miséricorde l'âme de la défunte ».



CINÉMA

« Fièvres » d'Hicham Ayouch sur grand écran le 25 juin à l'IFC

Dans ce long métrage de fiction, le Franco-Marocain met face-à-face deux inconnus. Il relate, en une heure trente minutes, l'histoire d'un enfant de 13 ans, Benjamin, qui n'a nulle part où aller à part le foyer de l'assistance sociale, après l'incarcération de sa maman. Il décide donc d'aller vivre chez son père qu'il n'a jamais connu, Karim, qui vit lui-même chez ses parents. Ce dernier se retrouve démuné face à cet adolescent insolent et impulsif qui va violemment bouleverser leur vie, dans un quartier aux multiples visages.

Le film a été l'auréat de la Palme d'or africaine, l'Étalon d'or de Yennenga, la plus haute distinction du plus grand Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (Fespaco), en 2015. Cette distinction est aussi le symbole d'un Fespaco qui a ouvert, pour la première fois, sa compétition à la diaspora africaine. « Fièvres » est le troisième long métrage d'Hicham Ayouch, après les « Arêtes du cœur » (Tizaoul) et « Fissures », sortis respectivement en 2006 et 2009.

Né à Paris, en France, d'un père marocain et d'une mère tunisienne, Hicham Ayouch est un ancien journaliste, profession qu'il a exercée de 1999 à 2004, notamment pour France 3 National, Ca-



Un des extraits du film

nal+, Réseau d'outre-mer première (RFO) et Télévision Française 1 (TF1).

Il se forme en 2003 à la prise de vues à l'école de l'image Gobelins, puis part pour le Maroc comme correspondant pour TV5 et TF1. Il réalise, en 2004, plusieurs films pu-

blicitaires et institutionnels, précisément pour la Fondation Mohammed V pour la solidarité. En 2005, il tourne « Les reines du roi », un documentaire télévisé sur le nouveau statut de la femme au Maroc.

Un an après, il signe son pre-

mier long métrage de fiction, « Tizaoul », puis il réalise, en 2007, un nouveau documentaire télévisé « Poussières d'ange », sur des sportifs handicapés mentaux. C'est avec « Fissures », son deuxième long métrage de fiction, que Hicham Ayouch gagne une

renommée internationale. Ce film est applaudi dans les festivals européens avant d'être projeté au Museum of Modern Art de New York et à la Tate Modern de Londres.

Il sort, en 2013, « Fièvres », et co-fonde, en 2017, le groupe les Barons de Baltimore, qui met en musique ses poèmes. Hicham Ayouch a obtenu plusieurs prix et nominations, entre autres, celui de Meilleur long métrage du Panorama des cinémas du Maghreb et du Moyen-Orient, en 2011, avec « Fissures », et nommé pour le Grand Prix, le prix du jury et le prix de la mise en scène au Festival international du film de Marrakech, avec « Fièvres », en 2013.

L'entrée est libre

Rosalie Bindika

MUSIQUE SACRÉE

« Une autre dimension », nouveau single du groupe Sion

La vidéo live de l'oeuvre, interprétée par le groupe en featuring avec l'artiste Dena Mwana, est en ligne depuis le 2 juin.

Disponible sur YouTube, « Une autre dimension » est une réalisation entre des artistes du monde du gospel. Cantique d'adoration, ce single constitue une aspiration des cœurs dévoués qui désirent expérimenter la puissance d'un Dieu grand, bon et incomparable à travers la manifestation du Saint-Esprit dans leur vie.

D'une durée d'environ neuf minutes, ce chant est une sorte d'appel de totale connexion entre le créateur et sa créature. Le live recording de cette chanson (en français, enregistrement en direct) a été réalisé lors de l'inauguration, en mars dernier, du temple de gloire de l'église Impact centre chrétien (ICC) Brazzaville.

« Que ta présence en moi de-



vienne réelle, que ta présence en moi devienne palpable, je veux une autre dimension de toi... La dimension du toucher, la dimension de gloire, la dimension de puissance... », chantent les artistes dans ce single.

À la question de savoir pourquoi cette inspiration, le groupe Sion s'est exprimé sur sa page Facebook pour déclarer que cette oeuvre s'inscrit dans une optique de rupture avec tout ce qui altère la vie spirituelle épanouie d'un enfant de Dieu. « En

d'autres termes, es-tu fatigué de la routine ? Es-tu fatigué d'une vie ordinaire ? As-tu soif de vivre Dieu ?... La réponse est dans le single que nous venons de sortir », a-t-il renchéri.

Depuis près deux semaines, les abonnés Facebook de la page Sion réalisent des courtes vidéos, de six minutes maximum, pour expérimenter la puissance du chant et ainsi soutenir cette nouvelle oeuvre de ce groupe gospel, qui émerge visiblement dans le cadre de la musique religieuse en République du Congo. Ce groupe, constitué principalement des sœurs Emérence et Sarah, est une plate-forme de musique sacrée orientée vers la louange et l'adoration, qui puise son inspiration dans les

saintes écritures, avec l'appui du Saint-Esprit. Ses membres ont débuté leur carrière au sein de la chorale de l'église ICC de Brazzaville et ont un album en titre et plusieurs opus, au nombre desquels « Yesu », « Bo Nzambe na yo », « Yahweh ».

S'agissant de la sœur Dena Mwana, elle est une artiste auteure-compositrice et interprète de musique gospel originaire de la République démocratique du Congo. Evoluant sous le label HappyPeople, elle a trois albums à son actif : « Célébration » (Live), « Hosanna » et « Monene ». Dena Mwana est notamment reconnue pour sa consécration à l'expression et la vulgarisation de l'évangile chrétienne à travers ses chants.

Merveille Atipo (stagiaire)

PROMO SPECIALE
GUICHET UNIQUE
Faity en réservation chez
D&S CHAPITEAUX
 ACCÈS PRIORITAIRES POUR VOS CÉRÉMONIES
 LA DOT
 1 000.000 FCFA

- *Cartes d'invitation
- *Les Chapiteaux VIP (Invités)
- *Chaises VIP et Ordinaires
- *Chapiteau des Mares + Déco
- *Sono avec DJ + Écrans
- *Service traiteur avec les buffets
- *Banderole Numérique (bach)
- *Groupe électrogène

Info Line
 Tel: 06 665 71 65 / 06 959 01 87
 Facebook D & S Chapiteaux
 45 rue Mpouya Av. de la Istémé Ouenze

NÉCROLOGIE

Jean-Bruno Ndokagna, agent des Dépêches de Brazzaville, les familles Obembo, Alokoboumbou, Kiba, Ndokayo ont la profonde douleur de vous annoncer le décès de leur frère, père et oncle, Ebandza Oboba (A-Coton), le 13 juin 2019, à Owando, dans la Cuvette. La veillée mortuaire se tient à Owando (Indanga). La date des obsèques sera communiquée ultérieurement.



VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Un atelier réunit des acteurs de la lutte contre le phénomène

L'activité de deux jours a démarré le 18 juin, à l'Institut français du Congo, dans le cadre du projet « Renforcement du leadership féminin dans la lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles à Pointe-Noire », initié par l'association Azur développement et financé par l'ambassade de France au Congo.

Le projet d'une durée de douze mois a pour objectif de contribuer au respect du droit à l'intégrité physique et la protection des femmes et des filles face à la violence. C'est ainsi que l'atelier d'échange ouvert par Joël Renoux, consul général de France, est destiné à renforcer les capacités des jeunes femmes actives dans les organisations de la société civile en vue de la prévention de cette violence. Il permettra aussi de mettre en place un système de collecte des données sur ce fléau pour orienter les actions et le plaidoyer.

L'activité rassemble des représentantes d'associations venant des départements du Congo et des autres pays, notamment la Tunisie, la République démocratique du Congo (RDC), le Gabon et le Cameroun. Celles-ci vont partager, pendant deux jours, des expériences de leurs pays sur les initiatives de prévention de la violence faite aux femmes et aux filles, la prise en charge des victimes, les stratégies de plaidoyer et de communication pour l'élimination de ce crime.

De nombreuses initiatives pour contrer le fléau dans la ville



Une vue de la salle lors du lancement de l'atelier/Adiac -Des participantes à l'atelier/Adiac

Outre cet atelier, d'autres activités sont menées dans le cadre du projet d'Azur développement contre les violences faites aux femmes, notamment des sensibilisations dans les écoles, les quartiers, les centres de santé des six arrondissements de Pointe-Noire. Il y a aussi l'identification des cas de violences dans les quartiers, les écoles, les centres de santé, les commissariats de police, les brigades de gendarmerie et leur orientation vers le guichet unique de prise en charge des victimes.

Pour lutter contre ce phénomène, au niveau du Congo, plusieurs initiatives ont été prises. Il y a, entre autres, des campagnes de sensibilisation, de renforcement des structures de prise en charge médicale, psychologique,

juridique et économique des victimes; la mise en place d'un Observateur national de lutte contre les violences ainsi que des cliniques juridiques; la révision du cadre législatif qui a permis la prise en compte effective des aspects juridiques touchant la femme et autres.

Par ailleurs, rappelant le prix Simone-Veil, prix de la République française pour l'égalité femme-homme, remis cette année par le président Emmanuel Macron à la Camerounaise Aissa Doumara Ngatansou, militante de la cause de la femme, Joël Roux a aussi évoqué les actions de son pays dans le cadre de cette lutte. « Au Congo, nos institutions, le consulat général, ainsi que nos deux instituts français organisent de nombreuses ma-

nifestations pour promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes et faire du plaidoyer pour lutter contre les violences faites aux femmes, et s'inscrire dans cette diplomatie féministe, souhaitée par le président de la République », a-t-il souligné.

Trois cents plaintes enregistrées en plus d'une année contre les violences sexuelles

Mais malgré les efforts du gouvernement congolais ainsi que de ses partenaires nationaux et internationaux, les violences faites aux femmes et aux filles demeurent une réalité dans le pays. Celles-ci finissent par être normales et ne sont pas souvent dénoncées du fait que les femmes ignorent souvent leurs

droits, a indiqué Félicité Meno Diop Tchiloumbou, directrice départementale de la Promotion de la femme de Pointe-Noire. D'après les informations qu'elle a fournies, au niveau de cette ville, quarante-cinq cas de violences sexuelles, dont onze accompagnés de violences physiques et onze autres de violences psychologiques, ont été enregistrés au premier trimestre de cette année. Sur le plan judiciaire, entre janvier 2018 et mars dernier, environ trois cents plaintes concernant les violences sexuelles ont été enregistrées.

Saluant l'initiative d'Azur développement et le soutien de l'ambassade de France, Félicité Meno Diop Tchiloumbou a appelé « à fédérer les énergies en vue de mener des actions convergentes de sensibilisation, de prévention, de protection des victimes et de poursuite des auteurs de viols ». Joël Renoux a, pour sa part, souhaité que l'atelier permette des échanges fructueux qui conduiront les différentes organisations participant à l'activité à se professionnaliser sur le thème des violences de genre et mieux lutter contre celles faites aux femmes et aux filles.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

HUMEUR

Quand l'héritage oppose les parents aux orphelins !

De nombreuses familles se divisent à cause des biens laissés par un parent qui n'est plus de ce monde, se querellant entre elles, d'une part, et avec ses enfants d'autre part. Il y a à peine deux semaines, dans l'un des quartiers d'une de nos agglomérations, une honteuse querelle a divisé les membres d'une famille lors de la répartition des biens matériels laissés par le disparu. Des parents, oncles, tantes, neveux, sœurs du disparu ont fait fi du testament laissé par ce dernier et des indications du Code de la famille. La veuve a été sortie de la maison et les enfants écartés de la répartition des biens.

Comme on le voit, certaines familles ne respectent même pas le testament du défunt. Ceci n'est qu'un exemple parmi tant d'autres qui illustre bien des agitations et problèmes sociaux qui surviennent dans des familles après la disparition d'un parent fortuné.

L'héritage est accaparé au détriment des enfants, ignorés par les parents du disparu. Nombreux sont, d'ailleurs, ceux qui n'aiment pas entendre un des leurs clamer: « Mes biens sont pour mes enfants ». Une déclaration socialement correcte mais sociologiquement problématique.

Ceci étant, respectons quand même le testament écrit par le défunt surtout s'il a choisi comme héritiers ses enfants.

Faustin Akono

JOURNÉE MONDIALE DU DONNEUR DE SANG

L'événement mobilise de nombreux Ponténégrins

Le Réseau panafricain pour le bien-être communautaire (R.Panabec) et l'Association congolaise des donneurs de sang bénévoles de Pointe-Noire et du Kouilou (ACDSB) ont organisé, à l'occasion de la célébration de la journée, le 14 juin, plusieurs activités sur la promotion du don de sang dans la ville, en partenariat avec le Centre interdépartemental de transfusion sanguine (CIDTS).

La sensibilisation, la mobilisation, la collecte de sang auprès des volontaires et bénévoles ont été les différentes activités prévues à cet effet avec pour crédo « Du sang sécurisé pour tous ».

Conduits par Joseph Kanda pour le R.Panabec et Patrick Pandzou pour l'ACDSB, les sensibilisateurs ont éclairé le public sur de nombreuses questions telles les récurrentes pénuries de sang alors que les dons se font régulièrement, le remboursement d'une poche de sang qui nécessite quatre personnes, la vente des produits sanguins alors que la banque de sang les reçoit gratuitement, qui peut en être donneur, et comment peut-on faire pour devenir donneur de sang bénévole.

Le CIDTS de Pointe-Noire, ont fait savoir les sensibilisateurs, est la seule entité qui prélève, traite et distribue le sang sécurisé dans les hôpitaux des deux départements Pointe-Noire et Kouilou. La ville s'agrandissant au fil des années, ont-ils dit, la demande devient supérieure à l'offre. Cela nécessite donc qu'il y ait toujours plus de donneurs volontaires afin de réduire la pénurie régulièrement observée, ont-ils ajouté.

Les sensibilisateurs ont soutenu que le sang n'est pas réellement

vendu. Les 7500 F CFA que la banque de sang demande, ont-ils expliqués, sont la participation du patient à l'achat de la poche vide, pour le groupage sanguin, le perfuseur et la collation des donneurs, poursuivant que la poche transfusée à un patient est testée et jugée fiable mais de nombreux parents amènent la quantité et non la qualité. Ils ont indiqué que sur quatre personnes qui apportent le sang, la banque peut se retrouver avec une poche seulement de qualité qui compensera celle qui a été transfusée. Quant aux donneurs, ils peuvent être âgés de 18 à 60 ans.

Près de 85% de volontaires ont fait don de leur sang

Le don de sang est fait pour sauver ceux qui sont dans le besoin dans les hôpitaux, tout en sachant qu'aucun produit pharmaceutique ne peut se substituer au sang. C'est ainsi que lors de cette journée, plusieurs dons et collectes ont été faits auprès des bénévoles pendant quatre jours, du 11 au 13 juin à Pointe-Noire. Près de 85% de donneurs volontaires, anciens et nouveaux, ont répondu à l'appel du R.Panabec- ACDSB.

« Ces activités sur la promotion et la collecte de sang volontaire

et bénévole réalisées par le R.Panabec- ACDSB, lors de la Journée mondiale du donneur de sang dans le département de Pointe-Noire, ont été un grand succès. Le souhait est qu'elles soient pérennes pour garantir un approvisionnement permanent », s'est satisfait le Dr Jean-Pierre Pambou, directeur Interdépartemental du CIDTS-P/N-K. Pour sa part, Julien Mbemba, président coordonnateur interdépartemental des donneurs de sang de Pointe-Noire et du Kouilou, a renchéri: « Le sang est un produit naturel très efficace qui maintient plusieurs personnes déficientes en vie, nous ne pouvons compter que sur le geste d'altruisme des donneurs volontaires pour les sauver et réduire les cas des décès dans nos hôpitaux. Il n'y a aucun risque pour celui qui donne un peu de son sang pour sauver son prochain car, chaque don de sang est un don de vie fait au prochain. Notre objectif est d'éradiquer le phénomène de remboursement de sang par les familles, augmenter le nombre de volontaires, afin d'atteindre 100% des donneurs bénévoles d'ici à 2020 comme l'a fixé l'Organisation mondiale de la santé ».

Le Rés

Hervé Brice Mampouya

ENFANTS DE LA RUE

Environ huit cents recensés à Pointe-Noire

L'estimation a été communiquée par Ellul Raphaël, point focal du Réseau des intervenants sur le phénomène des enfants en rupture (Reiper), à l'occasion de la célébration, le 16 juin, de la Journée internationale de l'enfant africain.

Un enfant en situation de rue relève de l'urgence sociale, psychique ou humanitaire, a indiqué Ellul Raphaël, qui s'exprimait à l'occasion de la célébration de l'événement. Aussi, a-t-il indiqué, le combat de sa structure, Reiper, s'inscrit dans ce cadre. En République du Congo, 58% de la population étant âgée de moins de 24 ans, l'enfance et la jeunesse, a-t-il signifié, constituent un enjeu majeur pour l'avenir du pays. « Parmi ces enfants et jeunes, un certain nombre se retrouve en situation de rue, ils y travaillent, y dorment, y vivent selon les cas. Notre estimation à Pointe-Noire avoisine huit cents enfants, à Brazzaville tout autant. Ces enfants sont en rupture avec leurs familles, avec la société, avec leur corps et leur vie », a-t-il fait savoir. Pour sa part, Cylia Mban-



Des enfants en rupture familiale pendant la célébration de l'événement/Adiac

go, point focal du Réseau des femmes élues locales d'Afrique (Refela) au Congo, a souligné que cette associa-

tion s'engage aux côtés des autres acteurs et actrices de la société civile en vue de s'attaquer aux nombreux

défis auxquels sont confrontés ces enfants. « Pour ce faire, nous allons dès à présent nous appuyer sur l'ex-

périence et l'expertise sans faille du Samu social international Pointe-Noire et le Reiper. Tel est l'engagement pris ce jour en commémorant la Journée internationale de l'enfant africain par les femmes du Refela. En vue d'accompagner l'action du Samu social international, les femmes de cette association s'engagent auprès du maire de Pointe-Noire, Jean François Kando, et tous les autres acteurs et actrices de la société civile de la ville en vue de préserver les droits des enfants », a-t-elle déclaré. Le clou des retrouvailles a été un apéritif offert pour la circonstance. Cette année, le thème continental choisi pour cette journée est « L'action humanitaire en Afrique : les droits des enfants d'abord ».

Faustin Akono

ADIAC

Toute l'actualité
Du Bassin du Congo
EN VIDÉO



AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo

www.adiac.tv



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Une plate-forme pour gérer la bourse des étudiants

Le gouvernement a officiellement lancé, le 17 juin, un outil visant à numériser le système de gestion des bourses nationales et de coopération dans le pays via un portail dénommé « e-bourses ». Ainsi, les bénéficiaires pourront consulter le moment venu le site : « www.ebourses.gouv.cg ».

Le nouveau système qui sera expérimenté sous peu facilitera l'autonomisation complète du processus d'attribution et de gestion des bourses depuis la transmission des dossiers par les demandeurs (étudiants) jusqu'au paiement effectif au niveau du ministère en charge des Finances. En effet, selon ce système, les ministères de l'Enseignement supérieur et Technique assureront en parallèle la partie administrative, notamment le traitement des dossiers et le ministère des Finances et du budget la partie financière et comptable, conformément à la procédure de la chaîne de la dépense applicable à toutes les administrations publiques en République du Congo.

Selon le ministre d'Etat, ministre de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche, Henri Djombo, qui a représenté le Premier ministre, ce portail règlera de manière définitive les dysfonctionnements constatés sur tout le processus de collecte, de traitement et de diffusion des bourses. Il apportera aussi, a-t-il souligné, des réponses concrètes aux préoccupations liées aux questions de transparence et de bonne gouvernance. « Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la vision du chef de l'Etat d'arrimer le Congo à l'économie numérique. Cet



Les officiels/Adiac

arrimage se fait en rendant l'administration publique digitale afin de permettre à nos cadres d'être plus performants et efficaces. La digitalisation ou la numérisation commencera inéluctablement par le secteur de l'éducation, plus précisément les sous-secteurs de l'enseignement technique et professionnel, et demain, nous l'espérons, dans tout le système éducatif », a indiqué Henri Djombo.

La réussite de ce projet est, a-t-il rappelé, un début important dans le processus d'une administration électronique. Cela

fera partie, d'après Henri Djombo, du parapheur de contenus à mettre à la disposition des apprenants après la réalisation de l'interconnexion des onze établissements de l'Université Marien-Ngouabi. Le ministre d'Etat a, par ailleurs, souhaité que ce portail soit vulgarisé à large échelle dans le pays et pour les étudiants vivant hors des frontières. « Nous comptons sur les acteurs et bénéficiaires de cette initiative pour en faire un outil efficace. Soyez rassurés que le tout numérique n'est pas pour autant un effet

de mode, mais il est un des marqueurs les plus importants de l'évolution de la vie de nos sociétés, et de leur capacité à suivre ou à parvenir à se placer dans la compétition géopolitique, géoéconomique, géosociale et géoculturelle mondiale. Car, disons-nous, il ne nous est pas permis de rater la révolution numérique en plein XXI^e siècle », a conclu Henri Djombo. Animant une conférence de presse en marge du lancement de cette plateforme, le ministre de l'Enseignement supérieur, Bruno Jean Richard Itoua, a annoncé que le nou-

veau système sera expérimenté dès la prochaine campagne prévue pour juillet. Il a précisé que les deux systèmes vont fonctionner ensemble mais la finalité est de rompre avec le traitement manuel des dossiers liés à la bourse. « La gestion électronique des bourses permettra de régler deux problèmes majeurs : rendre publique l'information sur la disponibilité des bourses nationales et les bourses de coopération ; créer une base de données fiables concernant tous les étudiants », a précisé le ministre.

Parfait Wilfried Douniama

LIVRE

Goûter littéraire autour du nouvel ouvrage de Muriel Devey Malu-Malu sur le Congo

L'invitation est lancée par les Editions Karthala dans le cadre de sa démarche de vulgarisation et de la rubrique « Découvertes et voyages ».

Le 22 juin, au 22-24 boulevard Arago, à Paris, les « goûters littéraires de Karthala#11 », selon le principe de la rencontre fondée sur l'échange autour d'un livre, sera dédié à celui de Muriel Devey Malu-Malu, « Congo Brazzaville », paru aux Editions Karthala. Ce sera l'occasion de le découvrir d'une manière ludique, conviviale, en écoutant l'auteure sur les résultats de ses recherches sur la République du Congo, héritière des grands royaumes Kongo, Téké et Loango. Dès 16 h 30, les auditeurs et auditrices pourront échanger avec l'auteure, géographe et historienne de formation, sur la distinction du Congo de la rive droite du majestueux fleuve éponyme. Elle présentera son exposé sur l'ancienne colonie française dont la capitale, Brazzaville, fut également celle de l'ex-Afrique équatoriale française. Elle abordera ce Congo dans son histoire, ses limites territoriales et sa langue officielle, le français.

Gageons que la journaliste et consultante captivera sûrement l'attention du public, avec sa vision d'ancien grand reporter, par sa connaissance de la sous-région du Bassin du Congo, une zone géographique qui invite naturellement au voyage grâce à la diversité de ses atouts naturels célébrés par les artistes et décrits par une multitude d'écrivains, musiciens, peintres et sculpteurs.

Pour prétendre connaître le Congo, thème de la rencontre, venez apprécier ce moment de partage !

Marie Alfred Ngoma

58^e ANNIVERSAIRE DES FAC

Les cadres supérieurs à la retraite organisent une marche

Afin d'entretenir leur corps qui a tant subi les épreuves du métier des armes, des anciens officiers supérieurs, n'étant plus dans les unités d'élite où l'exercice physique était la condition sine qua non de leur profession, ont initié une marche, le week-end dernier à Brazzaville, du Mess des officiers à la corniche.

Le président de l'Association des officiers supérieurs des Forces armées congolaises (FAC) et de la gendarmerie nationale (GN) à la retraite, le colonel Benjamin Ndalla, a indiqué que l'activité s'inscrivait également dans le cadre de la célébration des cinquante-huit ans de la création des FAC. Elle a été organisée pour partager la joie et le plaisir du métier, renforcer l'esprit de corps et la solidarité agissante entre les anciens officiers retraités.

Le colonel Benjamin Ndalla a fait savoir qu'entre eux les sujets de discussion ne manquent pas quand ils se retrouvent, exprimant la stratification de compter parmi eux leur ancien Mouzabakani qui

leur fait partager ses connaissances sur la création des FAC, ayant été l'un des acteurs. A leur tour, ils transmettent aux jeunes ce qu'ils ont vécu, estimant que les anciens gèrent la sagesse, la jeunesse la construit.

Les FAC qui auront cinquante-huit ans le 22 juin, a-t-il poursuivi, ont beaucoup évolué. Avec moins de corps tout au début, se souvient-il, elles sont actuellement une armée qui se déploie sur tout le territoire national et au-delà, formulant le vœu que l'esprit de corps puisse vivre et que les bonnes habitudes de l'instruction militaire se transmettent de génération en génération.

Bannir les antivaleurs

« Quand on construisait le boulevard des armées, par exemple, on mettait l'essence dans un fût, les soldats gardaient les engins et les stocks de carburant, le matin on ne trouvait pas de vol. Ce sont des cas de bonne manière, de bonne gestion, du bon comportement du soldat. C'est ce genre de valeurs qu'il faut transmettre aux autres générations », a déclaré le colonel Benjamin Ndalla, invitant les hommes en uniforme actuellement en activité à ne pas se laisser gagner par les antivaleurs.

Le secrétaire général de l'Association, Bernard Bouka, a pour sa part précisé que celle-ci, créée en 2011, est fondée sur la loi de 1901. Ne peut l'intégrer volontairement que tout officier supérieur des FAC et de la GN en retraite, notamment commandant, lieutenant-colonel, colonel. Les généraux ne sont pas concernés. Ils sont plutôt des sympathisants. « Nous avons les membres d'honneur qui sont les hauts responsables de l'armée. Le commandant en chef des armées, le président de la République, est membre d'honneur, tout comme, le ministre de la Défense ou le chef d'état-major des FAC. Ils font partie à titre honorifique de notre association », a-t-il signifié.

Le médecin lieutenant Nana Jojon Adren, de l'Hôpital central des armées au service de traumatologie orthopédique, mis en route avec son équipe pour assurer l'antenne médicale de la marche de leurs anciens, s'est dit satisfait de constater qu'ils étaient en bonne santé.

Bruno Okokana



Les officiers supérieurs des FAC et de la GN à la retraite après la marche sportive